



## Nos points forts

### Nos offres de produits

- La région EMEA est spécialisée dans les solutions de voyage sur-mesure, en particulier pour les institutions financières (comme les banques, néo-banques, sociétés délivrant des services financiers), les agences de voyage en ligne et les compagnies aériennes, tant pour les risques nationaux qu'internationaux.
- Notre centre de services AIG Travel, détenu à 100% par AIG, propose, des solutions d'assistance et de sécurité dans toute la région EMEA.
- Les principales offres de produits comprennent l'annulation/désagrément de voyage et le multi-risque (qui comprend des couvertures médicales et des couvertures accidents).
- Nos programmes pour les institutions financières sont définis sans coût additionnel, avec une assurance embarquée dans les comptes clients ou cartes de crédit.
- Nous sommes flexibles en termes de limites et de couvertures fournies, selon la classe d'activité.

### Détails

- Nous travaillons avec des clients qui souhaitent proposer une assurance voyage en complément de leurs produits de base, tels que les hôtels, les forfaits et/ou les vols. Dans le monde, AIG Travel se concentre sur les agences de voyages en ligne et les compagnies aériennes.
- Nous pouvons fournir des produits d'assurance dans plusieurs pays, en fonction du lieu de résidence du client.
  - Prime minimum de 1 million € pour les agences de voyages en ligne et les compagnies aériennes, 200 000 € pour les programmes en inclusion.
  - Ouvert à toute discussion sur les commissions et les frais de marketing au cas par cas.
  - Offre de produits sur-mesure en fonction de l'importance de l'opportunité, par exemple des produits multi-risques ou annulation de voyage avec des limites et des couvertures variables.
  - Processus de lancement de produits simple et rapide, facilité par les connexions avec la plateforme d'AIG.
  - Accord contractuel d'une durée minimale d'un à trois ans en fonction du programme.

### Technologie et portée mondiale

- AIG Travel dispose de solutions technologiques permettant une intégration et une vente transparentes du produit d'assurance voyage sur les sites web de nos partenaires internationaux.
- Nous pouvons également assurer l'exécution de la vente pour le compte du client et offrir des outils numériques spécifiques et une expertise marketing pour optimiser les ventes.
- Nous sommes un partenaire international dont les clients sont présents sur de nombreux marchés et ont accès à des produits pertinents et conformes quel que soit leur lieu de résidence.

### L'expertise sinistres AIG

- AIG Travel dispose de six centres de services répartis dans le monde entier. Ces centres offrent une assistance multilingue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour toute question, qu'il s'agisse de questions sur les produits ou des urgences médicales.



## Faits & Chiffres

### Exigences minimales en matière de soumission

- Informations sur les soumissions (questionnaire standard présentant les informations nécessaires à l'établissement d'un devis)
- Informations sur les sinistres survenus au minimum au cours des trois dernières années

### Limites et Primes

- 200 000 EUR (programmes NAC)  
Prime minimale de 200 000 EUR pour les programmes standards NAC, un seuil inférieur peut être envisagé dès le départ en fonction des projections futures.
- 1 million EUR (programmes internationaux)

## Q Nos secteurs d'activités privilégiées

### Institutions financières

Nous nous concentrons sur les offres sans frais supplémentaires (NAC), qui sont des produits d'assurance voyage intégrés aux comptes clients ou aux cartes de crédit. Les primes sont basées sur le type de carte et le volume de cartes à assurer. Nous envisageons souvent ces contrats en complément de programmes affinitaires et d'assurances de personnes lorsque le client ou le courtier recherche plusieurs produits à intégrer dans son compte ou sa carte.

### Banques traditionnelles

Nous proposons des solutions sur-mesure pour les cartes ou les comptes et pouvons fournir des services et une assistance en marque blanche (lorsque les centres de services d'AIG fournissent des services à la clientèle sous le nom/la marque de la banque). Nous nous concentrons sur les opportunités offrant plus d'un million d'euros de primes.

### Banques concurrentes et Néo-banques

Nous proposons des produits solides, conformes aux exigences du marché et faciles à déployer pour la banque. Le processus est nettement plus rapide qu'une solution sur mesure.

## Responsable Travel pour la France, la Belgique et le Luxembourg

**Axel de Contenson**

[axel.decontenson@aig.com](mailto:axel.decontenson@aig.com)

## Directeur Commercial France, Belgique, Luxembourg

**François Villatte**

[francois.villatte@aig.com](mailto:francois.villatte@aig.com)

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse [www.aig.com](http://www.aig.com). Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.